

ERNST & YOUNG et Autres

Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels

Sport dans la Ville
Exercice clos le 31 décembre 2012

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux Membres de l'Association,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association Sport dans la Ville, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Lyon, le 3 avril 2013

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG et Autres



Mohamed Marouk

ACTIF

Exercice clos le

31/12/2012

(12 mois)

Exercice précédent

31/12/2011

(12 mois)

	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES:						
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement						
Concessions, brevets, droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances & comptes sur immobilisations incorporelles						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES:						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations grevées de droit						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances & comptes sur immobilisations corporelles						
IMMOBILISATIONS FINANCIERES:						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL (I)	5 894 813,27	1 117 628,05	4 777 185,22	89,00	4 389 447,93	72,33
STOCKS ET EN COURS:						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens et services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & comptes versés sur commandes						
Créances usagers et comptes rattachés						
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires						
. Autres						
Valeurs mobilières de placement						
Disponibilités						
Charges constatées d'avance						
TOTAL (II)	2 251 965,75	3 716,22	2 248 249,53	32,00	1 679 170,60	27,67
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecart de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF	8 146 779,02	1 121 344,27	7 025 434,75	100,00	6 068 618,53	100,00

COMPTE DE RÉSULTAT

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2012 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2011 (12 mois)	Variation absolue (12 mois)	%
--------------------	--	---	---	-----------------------------------	---

FRANCE		EXPORTATION		TOTAL		VARIATION	
Montants nets produits d'expl.							%
PRODUITS D'EXPLOITATION:							
Ventes de marchandises	31 419,54	31 419,54	2,07	2 265,40	0,19	-2 265	-100,00
Production vendue de biens				27 872,75	2,33	3 547	12,73
Prestations de services	1 487 669,22	1 487 669,22	97,95	1 167 966,51	97,48	319 703	27,37
Autres produits d'exploitation:							
Production stockée	91 589,00	83 450,00	6,97	83 450,00	6,97	8 139	9,75
Production immobilisée	1 206 769,97	975 021,57	81,98	975 021,57	81,98	231 748	23,77
Subventions d'exploitation	1 199 180,48	1 141 502,86	95,28	1 141 502,86	95,28	57 678	5,05
Dons	220,00	250,00	0,01	250,00	0,02	-30	-11,99
Legs et donation							
Cotisations	42,21	166,86	0,01	166,86	0,01	-124	-74,69
Autres produits							
Reprise de provisions		11 732,00	0,98	11 732,00	0,98	-11 732	-100,00
Transfert de charges	7 448,47	36 983,19	3,09	36 983,19	3,09	-29 535	-79,85
Sous-total des autres produits d'exploitation							
	2 505 250,13	2 249 106,48	164,92	2 249 106,48	167,72	256 144	11,39
Total des produits d'exploitation (I)							
	4 024 338,89	3 447 211,14	264,92	3 447 211,14	267,72	577 127	16,74
Quotes-parts d'éléments du fonds associatif virées au compte de résultat (II)							
PRODUITS FINANCIERS:							
De participations							
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif							
Autres intérêts et produits assimilés							
Reprises sur provisions et transferts de charges							
Différences positives de change							
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement							
Total des produits financiers (III)							
	21 095,76	13 167,75	1,39	13 167,75	1,10	7 928	60,21
PRODUITS EXCEPTIONNELS:							
Sur opérations de gestion	1 410,81	1 464,97	0,09	1 464,97	0,12	-54	-2,68
Sur opérations en capital							
Reprises sur provisions et transferts de charges	263 338,07	272 328,52	17,34	272 328,52	22,73	-8 990	-3,29
Total des produits exceptionnels (IV)							
	264 748,88	273 793,49	17,43	273 793,49	22,85	-9 045	-3,29
Total des produits (I + II + III + IV)							
	4 310 183,53	3 734 172,38	263,73	3 734 172,38	311,67	576 011	15,43
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT							
	4 310 183,53	3 734 172,38	263,73	3 734 172,38	311,67	576 011	15,43
TOTAL GENERAL							
CHARGES D'EXPLOITATION:							
Achats de marchandises et de matières premières	117 566,69	104 562,35	7,74	104 562,35	8,73	13 004	12,44
Autres achats non stockés	591 303,62	756 666,39	38,92	756 666,39	63,16	-166 363	-21,64
Services extérieurs	1 323 038,11	1 166 504,82	87,09	1 166 504,82	97,36	156 534	13,42
Impôts, taxes et versements assimilés	115 964,47	87 417,33	7,83	87 417,33	7,00	28 547	32,66
Salaires et traitements	1 146 349,18	830 973,25	75,46	830 973,25	69,36	315 376	37,95
Charges sociales	491 874,34	359 902,76	32,38	359 902,76	30,04	131 972	36,67
Autres charges de personnel							
Total des charges d'exploitation							
	4 310 183,53	3 734 172,38	263,73	3 734 172,38	311,67	576 011	15,43

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)

Exercice clos le	Exercice précédent	Variation	%
31/12/2012	31/12/2011	absolue	(12 mois)

Subventions accordées par l'association	293 711,72	19,30	281 737,01	23,52	11 974	4,25
Dotations aux amortissements	3 716,22	0,24	3 716	N/S	3 716	N/S
Dotations aux provisions	80,71	0,01	248,72	0,02	-168	-67,73
(-)-Engagements à réaliser sur ressources affectées						
Autres charges						
Total des charges d'exploitation (I)	4 083 605,06	268,82	3 601 074,47	300,56	482 531	
Quote-part de résultat sur opérations communes (II)						
CHARGES FINANCIÈRES:						
Dotations financières aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change	339,25	0,02			339	N/S
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements						
Total des charges financières (III)	339,25	0,02			339	N/S
CHARGES EXCEPTIONNELLES:						
Sur opérations de gestion	5 360,94	0,36	1 378,02	0,12	3 982	288,97
Sur opérations en capital	3 413,62	0,22			3 413	N/S
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
Total des charges exceptionnelles (IV)	8 774,56	0,58	1 378,02	0,12	7 396	536,72
Participation des salariés aux résultats (V)						
Impôts sur les sociétés (VI)	11 176,00	0,74	7 178,00	0,60	3 998	55,70
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	4 103 894,87	270,16	3 609 630,49	301,28	494 264	10,60
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT	206 288,66	13,58	124 541,89	10,39	81 747	65,64
TOTAL GENERAL	4 310 183,53	283,73	3 734 172,38	311,67	576 011	15,43

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	
PRODUITS :	CHARGES :
Bénévolat	Secours en nature
Prestations en nature	Mise à disposition gratuite de biens et services
Dons en nature	Personnel bénévole
TOTAL	TOTAL
4 542,00	44 352,00
44 352,00	4 542,00
4 441,00	28 192,00
28 192,00	4 441,00
32 633,00	32 633,00

L'exercice social clos le 31/12/2012 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2011 avait une durée de 12 mois.
Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 7 025 434,75 E.
Le résultat net comptable est un bénéfice de 206 288,66 E.
Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 21/02/2013 par les dirigeants.

PREAMBULE

Annexes

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe du CRC 99-01 et 99-03, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrecouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.
- Valeurs mobilières de placement: elles sont évaluées au coût unitaire moyen pondéré.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- Immobilisations décomposables : les immobilisations liées à la construction du site Campus avaient été décomposées lors de la mise en activité en 2007.
- Les immobilisations liées à la construction du site Campus Pro ont été décomposées de la même manière lors de la mise en activité le 17 septembre 2010.

- Immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

- Immobilisations en cours : ce poste intègre les immobilisations liées à la construction à venir de terrains, salles de sport et vestiaires complémentaires aux installations actuelles. Le coût de cette extension est estimé entre 2,8 et 3 millions d'euros à la clôture de l'exercice.

- Agencements sur sol d'autrui : les agencements et réfections des terrains mis à disposition par les villes et utilisées pour la réalisation des programmes de l'association sont comptabilisés en charges au titre de l'exercice de réalisation. En contrepartie les financements publics couvrant l'intégralité de ces dépenses sont comptabilisés en produits durant le même exercice.

- Créances et dettes : Les créances et dettes sont évaluées à leur valeur nominale

- Rattachement des dons: nous rappelons qu'ils ne sont reconnus en produits qu'à compter de leur date d'encaissement.

Par dérogation au principe énoncé ci-dessus, un traitement différencié est opéré lorsque le don concerné fait l'objet d'un engagement préalable et définitif du donateur ou qu'il se rattache à une manifestation réalisée durant l'exercice, il est rattaché à l'exercice selon le principe du rattachement des produits aux charges.

Les subventions de fonctionnement accordées au cours de l'exercice écoulé sont prises en compte au cours du dit exercice selon les périodes mentionnées sur les conventions.
Les subventions reçues et affectées par les financeurs à la construction de terrains de sport non encore réalisés sont comptabilisées en fonds dédiés à la clôture de l'exercice. A la clôture ceux-ci s'élèvent à la somme de 22 182 euros.

Fonds dédiés :

Les subventions d'équipement ayant uniquement vocation à financer les projets Campus et Campus Pro, elles sont reprises en résultat à hauteur des dotations aux amortissements constatées au titre des actifs Campus et Campus Pro.

Durée de reprise des subventions d'équipement :

En l'absence de précision spécifique de la doctrine sur cette situation particulière, et compte tenu du caractère indissociable et interdépendant des financements publics et privés, ces derniers sont comptabilisés en harmonie avec la méthode retenue pour les subventions publiques.

Concernant les financements privés, qui concourent à la réalisation du même objectif, la doctrine actuelle distingue selon qu'il s'agit d'un apport ou d'une dépense de mécénat, les premiers étant constatés au passif du bilan, les seconds étant constatés au compte de résultat.

Les subventions d'investissement publiques étant affectées à un bien renouvelable par l'association, sont maintenues au passif dans les fonds associatifs avec ou sans droit de reprise, conformément au règlement CRC 99-01.

Le financement est donc réparti entre des financements privés et des subventions publiques. Ces fonds, qu'ils soient publics ou privés, sont précisément et contractuellement affectés par les parties versantes au financement et à l'acquisition d'actifs destinés à être immobilisés dans les comptes de l'association.

Dans le cadre de son projet d'extension du site Campus, l'association recueille des fonds aussi bien auprès d'autorités publiques (Conseils Régionaux...) que de structures privées, lucratives ou non.

Précision sur le traitement des fonds recueillis au titre du projet d'extension de Campus :

Annexes (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 5 894 813 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	14 107	3 804		17 911
Immobilisations corporelles	5 199 535	671 329		5 870 864
Immobilisations financières		6 038		6 038
TOTAL	5 213 642	681 172		5 894 813

Amortissements et provisions d'actif = 1 117 628 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	12 490	4 060		16 550
Immobilisations corporelles	811 704	289 651		1 101 078
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	824 194	293 712	277	1 117 628

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortiss.	Valeur nette	Durée
Marques, précédés	17 911	16 550	1 360	de 1 à 4 ans
Constr. s/sol d'autrui	2 098 775	199 496	1 899 279	40 ans
Agenc.const.sol autrui	2 577 392	665 364	1 912 027	de 5 à 40 ans
Materiel de sport	25 700	18 330	7 370	de 4 à 8 ans
Materiel evenementiel	2 065	1 560	505	5 ans
Materiel de transport	147 235	39 850	107 386	de 3 à 8 ans
Materiel de bureau	215 413	97 730	117 683	de 3 à 8 ans
Materiel informatique	105 157	78 747	26 410	de 3 à 5 ans
Immo. corporel, en cours	699 127	0	699 127	Non amortiss.
TOTAL	5 888 775	1 117 628	4 771 147	

Etat des créances = 547 113 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	6 038	6 038	
Actif circulant & charges d'avance	541 075	541 075	
TOTAL	547 113	547 113	

Provisions pour dépréciation = 3 716 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers					
Comptes financiers					
TOTAL					3 716

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Charges constatées d'avance = 33 477 E

441 600	TOTAL
220 900	Disponibilités
220 700	Autres créances
	Clients et comptes rattachés
	Immobilisations financières
Montant	Produits à recevoir

Produits à recevoir par postes du bilan = 441 600 E

Annexes (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Fonds associatifs

Variation des fonds propres		Montant
Fonds propres N-1 avant affectation du résultat		1 155 635
Affectation du résultat N-1		124 542
Fonds propres à la clôture avant affectation du résultat		1 280 177

Variation des autres fonds associatifs		Montant
Autres fonds associatifs à la clôture de l'exercice N-1		4 160 146
Subvention d'équipement perçue - Extension du site campus		1 000 841
Quote-part de subvention d'investissement Campus reprise au résultat		(133 733)
Quote-part de subvention d'investissement Campus pro reprise au résultat		(129 605)
Autres fonds associatifs à la clôture		4 897 649

Etat des dettes = 619 138 E

Etat des dettes		Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit					
Dettes financières diverses		237 168	237 168		
Fournisseurs		246 127	246 127		
Dettes fiscales & sociales		62 733	62 733		
Dettes sur immobilisations		7 747	7 747		
Autres dettes		65 363	65 363		
TOTAL		619 138	619 138		

Charges à payer par postes du bilan = 118 943 E

Charges à payer		Montant
Emp. & dettes établ. de crédit		9 181
Emp. & dettes financières div.		109 762
Fournisseurs		
Dettes fiscales & sociales		
Autres dettes		
TOTAL		118 943

Produits constatés d'avance = 65 363 E

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Annexes (suite)

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

Afin d'éclairer le lecteur, nous synthétisons dans le tableau ci-dessous la répartition des produits d'exploitation perçus par nature :

Nature des produits d'exploitation en euros		2012	2011
Recettes issues d'opérations lucratives accessoires	337 642	290 075	
Recettes issues des manifestations de soutien	1 128 419	871 181	
Participation des familles utilisatrices	31 419	27 873	
Contributions des entrepreneurs	21 608	8 976	
Subventions d'exploitation (Bailleurs publics)	1 206 770	975 022	
Dons perçus des particuliers et des entreprises	1 199 180	1 141 503	
Cotisations	220	250	
TOTAL	3 925 260	3 314 880	

L'évaluation des contributions volontaires en nature est présentée ci-dessous :

Evaluation des contributions volontaires en nature en euros		2012	2011
Frais de recherche de fonds	31 000	15 800	
Frais de fonctionnement	13 352	12 392	
Autres charges	4 542	4 441	
TOTAL	48 894	32 633	

Produits et charges financiers :

Les produits et charges financiers sont liés principalement à des opérations de placement de trésorerie

Produits et charges exceptionnels :

Exercice 2012		Produits	Charges
Quote-part de subvention d'investissement	263 338		5 080
Régularisations tiers	1 411		281
Pénalités			1 642
Sortie d'immobilisations			1 771
Régularisation prorata de TVA			8 774
TOTAL	264 749		8 774

Annexes (suite)

AUTRES INFORMATIONS

Rémunération des dirigeants

Conformément à l'article 20 de la Loi n° 2006-586 du 23 mai 2006 relatif au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, nous précisons que la rémunération et avantages en nature des trois plus hauts cadres dirigeants s'élève à 101 756 euros au titre de l'exercice.

Membres des organes d'administration

Les membres des organes d'administration n'ont bénéficié d'aucune avance, crédit, engagement, ni rémunération au titre de l'exercice.

Effectif moyen

En vertu de l'article R 123-200 du Code de Commerce, nous vous présentons le tableau du nombre moyen de salariés permanents en CDI au titre de l'exercice.

Catégories de salariés	Salariés
Cadres	14
Employés Etam	11
TOTAL	25

Autres informations complémentaires

Bail emphytéotique avec la Ville de Lyon

En vertu d'un bail emphytéotique signé pour une durée de 40 ans, le terrain sur lequel l'association a construit le site Campus est mis à disposition moyennant un loyer s'élevant à 16 000 euros par an.

Un second bail emphytéotique complémentaire a été signé en janvier 2012 pour le terrain sur lequel l'association est en cours de réalisation de l'extension de son site. Ce bail d'une durée de 34 ans a le même terme que le premier bail. Le loyer s'élève à 40 000 euros par an payable pour la première fois le 1^{er} janvier 2013.

Au terme de ces baux, le bailleur devient propriétaire des bâtiments.

Engagements reçus

Le montant des subventions d'investissement publiques affectables au projet d'extension de l'association notifiées à la clôture de l'exercice mais non encore encaissées s'élève à 966 000 euros.

Engagements en matière de retraite

Les engagements en matière de retraite résultent de la convention collective applicable à l'association. L'engagement relatif aux indemnités de fin de carrière n'est pas évalué, car non significatif à la clôture du présent exercice, en raison de l'âge moyen des personnels en activité.

Engagements en matière de droit individuel à la formation

Le nombre d'heures acquis par les salariés permanents au titre du droit individuel à la formation s'élève à 1 430 heures au 31 décembre 2012.

Le nombre d'heures n'ayant pas donné lieu à demande des salariés permanents s'élève à 1 390 heures.

Régime fiscal de l'association

L'association comprenant un secteur distinct lucratif accessoire, a mis en œuvre une procédure de suivi analytique afin de répondre aux obligations de présentation d'une liasse fiscale et de suivi des divers impôts et taxes dont elle a la charge.

Honoraires du commissaire aux comptes

Les honoraires du commissaire aux comptes pris en charge au titre de l'exercice s'élèvent à 4 806 euros.

65 363	TOTAL
65 363	Produits constatés d'avance (48700000)
Montant	

Produits constatés d'avance = 65 363 E

109 762	TOTAL
56 886	Conges à payer (42820000)
25 374	Org.soc. ch./conges payés (43820000)
27 502	Org.soc. charges à payer (43860000)
Montant	

9 181	TOTAL
9 181	Fournis fact. non parvenue (40810000)
Montant	

Charges à payer = 118 943 E

33 477	TOTAL
33 477	Charges constat. d'avance (48600000)
Montant	

Charges constatées d'avance = 33 477 E

220 900	TOTAL
220 900	Debit.cred.div.prod.a rec(46870000)
Montant	

220 700	TOTAL
142 700	Clients fact. a etabli(r) (41810000)
78 000	Ventes de produits finis (41810100)
Montant	

Produits à recevoir = 441 600 E

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Annexes (suite)

Notes annexes au compte emplois des ressources

Informations générales

DEFINITION DES MISSIONS SOCIALES

Les missions sociales de l'association, conformément à ses statuts, sont principalement les suivantes :

- Création et animation de centres sportifs (football, basket-ball et rugby) implantés au cœur de quartiers sensibles dans différentes communes de la région Rhône-Alpes (Lyon, Grenoble, Saint-Etienne), et en Ile de France (Sarcelles).
- Organisation de camps de vacances d'été et d'hiver profitant chaque année à 200 jeunes de Sport dans la Ville.
- Mise en place d'échanges internationaux avec les associations étrangères, (Brésil, Etats-Unis, Inde).
- Création de programmes de soutien à la lecture et à l'écriture.
- Mise en place de Programmes d'insertion professionnelle destinés à des jeunes de 14 ans et plus.
- Mise en place d'un Programme d'aide à la création d'entreprise et hébergement des entrepreneurs.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Ce document est établi dans le cadre de l'article 8 de l'ordonnance no 2005-856 du 28 juillet 2005 portant simplification et modification notamment des obligations des associations et fondations relatives à leurs comptes annuels.

Cet article complète l'article 4 de la loi no 91-772 du 7 août 1991 comme suit :

« Lorsque ces organismes ont le statut d'association ou de fondation, ils doivent en outre établir des comptes annuels comprenant un bilan, un compte de résultat et une annexe. Dans ce cas l'annexe comporte le compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public prévu au premier alinéa. Le compte d'emploi est accompagné des informations relatives à son élaboration. »

L'article 1er de l'arrêté du 30 juillet 1993 portant fixation des modalités de présentation du compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public par des organismes faisant appel à la générosité publique prévoit les modalités de présentation de ce document.

Il s'agit du quatrième exercice de production de ce document.

Compléments d'informations relatives au CER

EMPLOIS

I Total des emplois de l'exercice inscrits au compte de résultat

1. Missions Sociales

1.1 Actions réalisées directement : 2 851 694 €

Il s'agit des dépenses liées à l'encadrement des jeunes au sein des programmes sportifs, d'insertion professionnelle et de découverte (voyages, camps de vacances...) et des dépenses liées à l'entretien des infrastructures accueillant ces programmes (y compris pépinière d'entreprise), ainsi que de l'achat du matériel nécessaire à leur exécution.

2. Frais de recherche de fonds

2.1 Frais d'appel à la générosité du public : 26 204 €

Sont mentionnés ici les coûts directs des opérations d'appel à la générosité du public, les frais professionnels du personnel travaillant sur ce sujet, à savoir les salaires du personnel concerné et les dépenses liées à l'entretien des infrastructures accueillant ces personnes.

2.2 Frais de recherche des autres fonds privés : 674 808 €

Il s'agit des coûts d'organisation, de personnel et d'infrastructure relatifs à la recherche de fonds privés (dons d'entreprises et de fondations, manifestation événementielles...).

A titre complémentaire, soulignons que les fonds privés collectés en 2012 représentent 2 260 156 €.

2.3 Charges liées à la recherche de subvention et autres concours publics : 55 908€

Sont mentionnés ici les frais professionnels du personnel travaillant sur ce sujet, à savoir les salaires du personnel concerné et les coûts liés à l'entretien des infrastructures accueillant ces personnes.

3. Frais de fonctionnement : 491 564 €

Ces frais incluent

- les charges de personnel liées à l'encadrement et au suivi administratif et financier de l'association, ainsi que les dépenses liées à l'entretien des infrastructures accueillant ces personnes.
- les charges liées à l'exploitation commerciale du Centre Campus.

4. Evaluation des contributions volontaires en nature : 48 894 €

Ces contributions intègrent la mise à disposition de locaux par nos partenaires publics et privés et le bénévolat récurent. Les locaux ont permis l'organisation de certains événements organisés au profit de l'Association pour collecter des fonds, ou contribué au fonctionnement général de l'association.

RESSOURCES

I Total des ressources de l'exercice inscrits au compte de résultat

1. Ressources collectées auprès du public

1.1 Dons et Legs collectés : 67 443 €

Il s'agit des dons de particuliers collectés par l'association, ils sont entièrement utilisés dans l'année et affectés aux missions sociales.

2. Autres Fonds privés : 2 260 156 €

Ces ressources proviennent d'entreprises et de fondations d'entreprises partenaires de Sport dans la Ville.

Elles sont également constituées du produit de manifestations événementielles organisées par Sport dans la Ville.

3. Subventions et autres concours publics : 1 206 770 €

Ce sont des subventions publiques qui contribuent au fonctionnement des programmes de Sport dans la Ville.

4. Autres Produits : 775 814 €

Ils sont constitués de la participation des familles aux camps de vacances, des produits de la location commerciale des terrains sportifs et de salles de réunion du Campus de Sport dans la Ville, ainsi que de la reprise de la quote-part de subvention d'investissement relatives aux bâtiments hébergeant l'association.

Les ressources collectées auprès du public sont systématiquement utilisées lors de l'exercice ce qui explique qu'il n'y ait pas de report des ressources en début d'exercice.